

Vote CAN

ON VOTE DANS TOUS LES S1 !

**Du lundi 14 mai
au mercredi 6 juin 2018.**

Retour des votes au S3

- du PV récapitulatifs des votes (p.3)
- **ET** de la liste d'émargement (signée par les votants)

AU PLUS TARD LE JEUDI 14 JUIN 2018 (17H)

⇒ **Par courrier**

SNES-FSU section académique de Versailles
3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex

⇒ **ET** par mail : can2018@versailles.snes.edu (documents scannés en pdf).

DOCUMENTS CI-JOINTS :

- 1) Bulletin de vote à reproduire (p. 4),
- 2) Procès-verbal à nous retourner (p.3),
- 3) Liste d'émargement à nous retourner, (impérativement signée par tous les votants)
- 4) Enveloppe T pour le retour du PV et de la liste d'émargement.

N.B. Liste d'émargement :

Nous joignons ici

⇒ **Un état des électeurs syndiqués, à jour en date du 4 mai, à compléter et à modifier éventuellement sous la responsabilité du S1. Il est à utiliser comme liste d'émargement.** Attention : seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2017-2018 peuvent voter (cotisation enregistrée au s3 au plus tard le lundi 14 mai 2018).

⇒ **Le même document est disponible en ligne pour les secrétaires et trésoriers de s1 à l'adresse suivante <https://www.snes.edu/private/Listes-d-adherents.html>**

Attention ! La liste d'émargement doit être signée par chaque votant.

ORGANISATION DU SCRUTIN

On vote !

**Du lundi 14 mai au
mercredi 6 juin 2018**

Retour des votes
et des PV et listes d'émargement
le **jeudi 14 juin 2018** au plus tard.

Chaque syndiqué doit émettre 2 votes :

- La CA nationale (S4)
- Le secrétariat de sa catégorie (S4)

Publications de référence :

- Supplément à l'US n°777 du 14 avril 2018
- Courrier de S1 n°4 - supplément à l'US n°777 du 14 avril 2018

Qui vote ?

- Ont le **droit de vote**, les collègues syndiqués ayant versé leur cotisation 2017-2018 (« à jour ») et les collègues ayant opté pour le renouvellement automatique (« à jour futurs »). Seuls seront décomptés les votes des S1 **dont toutes les cotisations auront été enregistrées au S3** au plus tard le **14 mai 2018**.
- Tout collègue peut verser sa cotisation jusqu'au 14 mai 2018 et participer au vote.

Dates du vote : les votes auront lieu dans les S1 du lundi 14 mai au mercredi 6 juin 2018.

Modalités de vote

- Le vote est un **vote individuel**. Le scrutin est un scrutin de liste sans rature ni panachage. Chaque syndiqué vote à bulletin secret.
- Les **syndiqués votent en priorité dans leur S1**. Le matériel est envoyé au responsable du S1.
- Les syndiqués **retraités et isolés** reçoivent personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance.
- Un envoi individuel est aussi adressé aux **syndiqués des S1 à faible effectif (moins de 5 syndiqués)** qui voteront individuellement par correspondance.
- **Tout le matériel de vote est également disponible en ligne sur notre site : www.versailles.snes.edu, dans la rubrique « Vie du SNES ».**

Organisation du vote dans les S1

Cette circulaire, adressée aux S1, comporte toutes les **informations utiles et le matériel de vote** (bulletins de vote, procès-verbal de dépouillement, liste d'émargement).

- **Le bulletin de vote** est remis par le secrétaire du S1 ou envoyé individuellement (retraités, isolés, S1 à faible effectif). Ce bulletin de vote est également disponible en ligne (www.versailles.snes.edu, rubrique « Vie du SNES »).
- **Liste d'émargement** : La liste des syndiqués ci-joint comporte les syndiqués ayant payé leur cotisation 2017-2018 en date du 4 mai ou ayant opté pour le renouvellement automatique. Elle peut être corrigée sous la responsabilité du secrétaire et du trésorier du S1. **Elle doit impérativement être émargée par chaque votant.**

En cas de vote par correspondance de l'un des syndiqués, sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure émargée par l'intéressé sera jointe à la liste d'émargement et adressée au S3.

- **Le dépouillement** doit être fait par le **Bureau du S1** : ce **dépouillement est public**. La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqués par le secrétaire de S1.
- **Le procès-verbal** récapitulatif des votes doit être signé **par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) ET par un scrutateur au moins**. Il y a donc **DEUX personnes qui participent au dépouillement et signent le procès-verbal**.

N.B. Le **procès-verbal ET la liste d'émargement** doivent être renvoyés à la section académique **avant le jeudi 14 juin 2018**.

ATTENTION !!!

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le **procès verbal** récapitulatif des votes **ET la liste d'émargement** des votants doivent être **envoyés à la section académique :**

**SNES-FSU Versailles
3, rue Guy Gouyon du Verger
94112 ARCUEIL cedex
avant le jeudi 14 juin 2018.**

Pour transmettre les résultats du vote (PV + liste d'émargement) :

⇒ Les résultats doivent être envoyés par mail **ET** par voie postale.

➤ **Envoi par mail (pdf)** à l'adresse **can2018@versailles.snes.edu**

➤ **Les originaux** doivent être envoyés par la Poste (sans oublier de prévoir le délai postal).

Attention : le SNES ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables à La Poste.

⇒ Les résultats peuvent également être déposés **directement au S3** : (les porter entre 10 et 17 heures avant le 14 juin à 17 heures).

PROCÈS-VERBAL DE DÉPOUILLEMENT

Académie : **VERSAILLES**

Département :

Établissement :

Commune :

INSCRITS :

VOTANTS :

RÉSULTATS DU PREMIER VOTE : « Orientation »

Liste Unité et Action	
Liste École Émancipée	
Liste Émancipation	
Liste Unité, Revendications, Indépendance syndicale	
Blancs ou nuls	

RÉSULTATS DU DEUXIÈME VOTE : « Catégories »

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	Nombre d'exprimés par catégorie	
Agrégé(e)s	BOISSEL VORIN	CLUZEAU DE SCHEPPER	BERTRANDE KIZILIAN	MIGNOT LIONS	_____	
Certifié(e)s, Adjoints d'enseignement, PEGC	BARBILLAT CAMPAIN	BOIRON PIAGET	NOVELLO LARTICHAUX	BONNOT BODIN	_____	
Non Titulaires	KRANTZ MARCATI		PERIN ZARZOUR		_____	
CPE	RALUY MACE	VITORINO GOUJU	DUBACQ SALOMONE BONETTO		_____	
Psy-ÉN	DURIEZ PENAVAIRES	BENASSAR CADO			_____	
Retraité(e)s	CAHOUE BOUCHART	PETITPAS DUMAS	SCHIMMER BERTRAND	LEFEBVRE DANRY	_____	
Étudiant(e)s-surveillant(e)s	ALBERT LAGACHE	MAYET ZOTSI	ROUX TORRE		_____	Blancs ou nuls
				Total des exprimés dans les votes de catégories :	_____	_____

Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement du S1

*(au moins **DEUX** personnes) :*

Certifié exact à

le 2018

À transmettre dès la fin du dépouillement et au plus tard le 14 juin 2018 à SNES Versailles - 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil Cedex.

Pour plus de sécurité transmettez ces documents également par MAIL (pdf) à can2018@versailles.snes.edu.

N'oubliez pas de joindre impérativement la liste d'émargement des votants !

1^{er} vote « Orientation »

Pour une seule des listes ci dessous

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

Unité
et Action

École
Émancipée

Émancipation

Unité,
Revendications,
Indépendance
Syndicale

2^{ème} vote « Catégories »

Pour votre catégorie

Entourez d'un trait bien apparent un et un seul groupe de candidats

CATEGORIES	UNITE ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	UNITE, REVENDEICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE
AGREGE(E)S	T : BOISSEL V. S : VOIRIN A.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : BERTRANDE B. S : KIZILIAN C.	T : MIGNOT Y. S : LIONS C.
CERTIFIE(E)S, ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : BARBILLAT C. S : CAMPAIN J.	T : BOIRON L. S : PIAGET N.	T : NOVELLO M.L. S : LARTICHAUX D.	T : BONNOT F. S : BODIN M.
NON TITULAIRES	T : KRANTZ N. S : MARCATI S.		T : PERIN I. S : ZARZOUR G.	
CPE	T : RALUY O. S : MACE C.	T : VITORINO A. S : GOJUUM.	T : DUBACQ PH. S : SALOMONE- BONETTO C.	
Psy-ÉN	T : DURIEZ G. S : PENAVAIRE F.	T : BENNASSAR L. S : CADO S.		
RETRAITE(E)S	T : CAHOUET M. S : BOUCHART G.	T : PETITPASM. S : DUMAS G.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.
ÉTUDIANT(E)S- SURVEILLANT(E)S	T : ALBERT V. S : LAGACHE M.	T : MAYET A. S : ZOTSI A.	T : ROUX M. S : TORRE J.	

1^{er} vote « Orientation »

Pour une seule des listes ci dessous

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

Unité
et Action

École
Émancipée

Émancipation

Unité,
Revendications,
Indépendance
Syndicale

2^{ème} vote « Catégories »

Pour votre catégorie

Entourez d'un trait bien apparent un et un seul groupe de candidats

CATEGORIES	UNITE ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	UNITE, REVENDEICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE
AGREGE(E)S	T : BOISSEL V. S : VOIRIN A.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : BERTRANDE B. S : KIZILIAN C.	T : MIGNOT Y. S : LIONS C.
CERTIFIE(E)S, ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, PEGC	T : BARBILLAT C. S : CAMPAIN J.	T : BOIRON L. S : PIAGET N.	T : NOVELLO M.L. S : LARTICHAUX D.	T : BONNOT F. S : BODIN M.
NON TITULAIRES	T : KRANTZ N. S : MARCATI S.		T : PERIN I. S : ZARZOUR G.	
CPE	T : RALUY O. S : MACE C.	T : VITORINO A. S : GOJUUM.	T : DUBACQ PH. S : SALOMONE- BONETTO C.	
Psy-ÉN	T : DURIEZ G. S : PENAVAIRE F.	T : BENNASSAR L. S : CADO S.		
RETRAITE(E)S	T : CAHOUET M. S : BOUCHART G.	T : PETITPASM. S : DUMAS G.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.
ÉTUDIANT(E)S- SURVEILLANT(E)S	T : ALBERT V. S : LAGACHE M.	T : MAYET A. S : ZOTSI A.	T : ROUX M. S : TORRE J.	